

**Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Corse
(DRJSCS)**

Budget opérationnel de programme 177

**Hébergement, parcours vers le logement
et insertion des personnes vulnérables**

Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 15 février 2017

Le BOP 177 est centré sur la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées.

Sa finalité est de permettre l'accès au logement tout en garantissant une réponse aux situations d'urgence qui soit la plus adaptée aux besoins.

3 actions

1- Action 11 : Prévention de l'exclusion - Aide sociale de l'Etat

2- Action 12 : Veille sociale, hébergement d'urgence et en CHRS, logement adapté (action concentrant la quasi totalité des crédits du BOP - 99% en 2016)

3- Action 14 : Financement d'actions liées à l'ingénierie, l'animation et l'expérimentation d'outils

Evolution des crédits dédiés à l'action 12

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | Evolution 2017/2016 |
|----------|----------|----------|----------|------------------------|
| 4 013 K€ | 4 124 K€ | 4 267 K€ | 4 313 K€ | +1,07 % |

2016 : Augmentation de l'enveloppe de 143 114 euros dont 71 545 euros dédiés au financement des CHRS puis attribution de crédits complémentaires en cours d'année, d'un montant de 49 374 euros.

2017 : Dotation initiale en hausse de 1,07 % par rapport à 2016.

BILAN 2016

Sous action 1 : La veille sociale

La veille sociale permet de réaliser le premier contact et le premier accueil des personnes sans abri et une orientation vers un hébergement.

Elle est mise en œuvre par les SIAO (Services intégrés d'accueil et d'orientation), les 115, les Samu sociaux et les accueils de jour.

10 % de l'enveloppe totale de l'action

Actions menées

Renforcement de l'accueil de jour Stella Maris à Ajaccio

Renforcement de l'effectif du SIAO en Corse-du-Sud

BILAN 2016

Sous action 2 : L'hébergement d'urgence

Hébergement temporaire avec prise en charge immédiate et inconditionnelle de personnes isolées ou de familles sans abri.

En Corse-du-Sud : 1 CHU de 30 places à Ajaccio et 6 places à Porto-Vecchio

En Haute-Corse : 18 places et 13 places supplémentaires en période hivernale à Bastia

10 % de l'enveloppe totale de l'action

Actions menées

Renforcement de l'association A Fratellanza à Bastia (accueil de jour et de nuit) par l'étendue des horaires d'accueil et la sécurisation du site

Renforcement du Centre d'hébergement d'urgence L'Alba à Ajaccio par la sécurisation du site (recrutement d'un ETP)

Dotation complémentaire pour l'accueil d'urgence dans l'extrême Sud.

BILAN 2016

Sous action 3 : L'hébergement en CHRS

64 % de l'enveloppe totale de l'action

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------|----------|----------|----------|
| 2 714 K€ | 2 714 K€ | 2 786 K€ | Non fixé |

En 2016, l'augmentation de la dotation régionale limitative des CHRS (+2,65 %) a permis la création de 8 places supplémentaires en Corse-du-Sud et la diminution du coût à la place pour les deux CHRS, respectivement de 4 % et de 5 %. La capacité totale en Corse est ainsi de 186 places pour 4 CHRS (97 en Corse-du-Sud et 89 en Haute-Corse)

Pour 2017, le montant de la dotation régionale limitative n'est pas encore fixé. 6

BILAN 2016

Sous action 4 : Le logement adapté

Maisons-relais ou résidences sociales : habitats communautaires de petite taille associant la jouissance de logements privatifs à la présence de lieux collectifs.

Intermédiation locative : mise à disposition à titre temporaire de logements du parc public ou privé avec gestion confiée à un organisme social sécurisant la relation entre le bailleur et le locataire.

16 % de l'enveloppe totale de l'action

Actions menées

Création de 7 places supplémentaires de maisons-relais en Haute-Corse portant le contingent à 37.

Renforcement de l'intermédiation locative en Corse-du-Sud avec captation de logements supplémentaires en partenariat avec le Conseil départemental.

Priorités et projets 2017

-fluidifier le parcours de la rue au logement (création de places de stabilisation et de maisons relais pour permettre aux personnes ayant un parcours d'errance de sortir de la rue)

=) En Corse-du-Sud, projet de création d'une maison relais de 12 places

Priorités et projets 2017

-développer le logement adapté (renforcer le nombre de places en intermédiation locative avec bail glissant, en résidences sociales, etc.)

=) En Corse-du-Sud, projet de création d'une résidence sociale de 15 places et développement de l'intermédiation locative dans l'extrême Sud (12 logements et 1 poste de travailleur social)

=) En Haute-Corse, financement de 15 places du dispositif Una casa prima (en co-financement avec ARS)

- faciliter l'accès et le maintien dans un logement ordinaire (développement de mesures d'accompagnement à domicile).

Priorités et projets 2017

Pour la réalisation de l'ensemble des projets 2017, la DRJSCS a sollicité une augmentation de 5 % de l'enveloppe du BOP 177 par rapport à 2016.

A ce jour, le montant notifié est inférieur aux besoins.

Une demande de crédits complémentaires sera sollicitée auprès de l'administration centrale.

Parallèlement, elle mène une étude en vue de la coordination des deux SIAO.

Merci pour votre attention
